

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ACTION SPACE CLIMATE LEAGUE (SCALE)

1. CONTEXTE GENERAL

1. Présentation du pôle Aerospace Valley

Aerospace Valley est le plus grand pôle de compétitivité d'innovation en France dans le domaine de l'Aéronautique, de l'Espace et des Drones, en régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Le pôle rassemble et anime une communauté de 838 membres issus à la fois de l'industrie, de la recherche et du monde académique. La mission principale du pôle est de soutenir le développement et la compétitivité de ses membres par l'innovation, notamment en favorisant les projets collaboratifs de recherche et développement.

2. Présentation de l'initiative SCALE

Depuis 2020, le pôle Aerospace Valley a inscrit l'axe « climat » dans sa feuille de route Espace et a mené plusieurs actions visant à soutenir le développement d'applications spatiales pour le climat et l'environnement (Copernicus events, Challenges copernicus, Groupe de travail espace et climat...). Après étude, il apparaît qu'une part importante des membres fournissant des applications spatiales délivre des services pour accompagner les actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ces services sont communément appelés services climatiques¹.

Les entreprises du Pôle identifiées sur le marché du climat sont en majorité des PME disposant d'un ou plusieurs services climatiques opérationnels en portefeuille en phase de déploiement sur les marchés publics ou privés à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Cependant, le marché des services climatiques étant très fragmenté et la demande encore immature, l'adoption de ces services par les clients finaux reste aujourd'hui limitée. Des études sur le marché des services climatiques ont souligné l'existence de nombreux verrous (culturels, techniques,

¹ *Alliance Nationale de Recherche pour l'Environnement* - Le terme « services climatiques » désigne l'ensemble des informations et prestations qui permettent d'évaluer et de qualifier le climat passé, présent ou futur, d'apprécier les impacts des changements climatiques sur l'activité économique, la société et l'environnement, et de fournir des éléments pour entreprendre des mesures d'atténuation et d'adaptation

réglementaires, administratifs...) qui entravent l'accès au marché et limite le passage à l'échelle des services climatiques.

Face à ce constat, le Pôle Aerospace Valley propose de mettre en place une action collective pour soutenir le déploiement commercial des services climatiques utilisant des technologies spatiales portés par les PME du pôle : **SCALE - Space Climate League**.

Chaque membre SCALE pourra bénéficier de services collectifs et individuels pour :

- Développer sa visibilité individuelle,
- Développer son accès au marché commercial national et international,
- Favoriser les partenariats stratégiques,
- Être au plus près de la demande.

L'ambition de ce groupe d'entreprises est de mettre en valeur les services existants et leur complémentarité pour d'une part conquérir de nouveaux marchés, et d'autre part faire émerger de nouveaux projets de services innovants.

2. L'offre SCALE

1. Visibilité

Les membres de la SCALE bénéficieront d'une mise en valeur de leurs services opérationnels grâce à différentes actions de communication avec la création d'une bannière commune SCALE et d'un catalogue de services pour donner plus de visibilité aux clients. Le pôle facilitera également le référencement des membres de la SCALE au sein des dispositifs favorisant la passation de marchés publics tels que l'UGAP.

2. Évangélisation des clients et collecte des besoins

Pour faire prendre conscience aux clients des services disponibles et de leur valeur ajoutée, l'équipe BRICKS du pôle effectuera des sessions « d'évangélisation » au potentiel des applications spatiales. Les cibles sont tant les clients publics que les clients privés à la recherche de services opérationnels à prix compétitif. À l'occasion de ces sessions, le pôle effectuera également une collecte des besoins terrains.

3. Promotion et mise en relation

Les actions de promotion consisteront à aider les membres à démarcher de nouveaux clients via des missions de prospection ou via une présence dans de grands salons nationaux et internationaux. Pour la mise en relation, le pôle facilitera l'organisation de B2B entre les membres de la SCALE, des prospects et des partenaires techniques.

4. Intelligence économique, réglementaire et technologique

Pour faciliter la captation des signaux faibles sur le marché encore immature des services climatiques, le pôle fournira une veille réglementaire, économique et technologique régulière

dédiée aux membres de la SCALE (revue de presse et webinaires). Des experts seront également invités à intervenir auprès des membres de la SCALE.

5. Internationalisation

Le marché international étant un marché prometteur pour les applications spatiales, des actions spécifiques seront mise en œuvre pour soutenir le déploiement des services des membres de la SCALE à l'export. Des diagnostics individuels seront proposés pour préparer des missions de prospections sur des pays cibles et l'accueil de clients. Le pôle facilitera également l'organisation de B2B en distanciel ou en présentiel. Le pôle présentera également les différents dispositifs d'accompagnement à l'export.

3. APPEL A CANDIDATURE

Le pôle lance officiellement un appel à candidature pour constituer un groupe de 10 entreprises en 2023. Le plan d'action 2023 sera co-construit avec les membres sélectionnés entre janvier et février 2023.

Le présent appel à candidature est ouvert aux entreprises qui respectent les critères d'éligibilité suivants :

- Être une PME,
- Proposer un ou plusieurs service(s) d'aide à la décision opérationnel(s) (niveau TRL 9) guidant l'action climatique (adaptation ou atténuation),
- Utiliser des technologies d'Observation de la Terre,
- Avoir un contrat au minimum déjà passé avec un client pour le ou les service(s) proposé(s),
- Être membre du pôle Aerospace Valley.

La participation financière demandée est de **3000€ par entreprise souhaitant adhérer à l'initiative SCALE**. A noter que des contributions supplémentaires seront également demandées dans le cadre de certaines activités telles que la participation à des salons, les missions de prospections et les services additionnels sur le catalogue. La participation n'inclue pas non plus les frais individuels (billet d'avion, hôtel, etc.).

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Si vous êtes intéressés, répondez à notre [appel à candidature](#) avant le 6 janvier 2023. Il est composé des sections suivantes :

- Bulletin de renseignement de votre entreprise
- Une description du ou des services que vous souhaiteriez valoriser à travers l'initiative SCALE, ainsi qu'une preuve de la maturité de votre service TRL 9
- Une lettre indiquant les motivations de votre société à vouloir adhérer à la démarche SCALE

Les dossiers seront examinés pas un comité constitué d'experts du pôle Aerospace Valley.

Un des critères de sélection est notamment la motivation de l'entité à **participer activement à la démarche solidaire**.

A noter que l'organisme candidat doit être membre du pôle Aerospace Valley. La candidature d'entités non-membres de la Région Nouvelle-Aquitaine ou de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée sera examinée et pourra être retenue sous réserve de la disponibilité d'un financement.

5. CALENDRIER

- **Semaine du 9 janvier** : Présélection des entreprises
- **17 janvier** : Première réunion de cadrage de la feuille de route avec les entreprises retenues
- **17 janvier – 24 Février** : organisation de 2 autres réunions de cadrage
- **Fin février** : Engagement formel des entreprises souhaitant adhérer à la SCALE

6. CONTACTS

Pour toute question contactez-nous à cette adresse : SCALE@aerospace-valley.com

L'équipe SCALE

Catalina Rodriguez, Alice Guibert, Adeline Verdier et Aude Nzeh Ndong